

VOLET IDENTIFICATION DU SALARIE

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT ET ATTESTATION DE DECLARATION PREALABLE A L'EMBAUCHE

RÉFÉRENCE DU VOLET	2022296W30541
--------------------	---------------

DATE D'ENREGISTREMENT ET DATE/HEURE DE RECEPTION DE LA DPAE

23/10/2022 17:12

EMPLOYEUR

HUGGII

Siret: 84536048600011 87 rue DU FONTENOY 59100 ROUBAIX

CODE APE: 6202A - CONSEIL EN SYST. ET LOGICIELS INFORMAT.

SALARIÉ(E)

Civilité : Monsieur
Nom de naissance : HRYB

Nom marital:

Prénom : IVAN

N° de sécurité sociale : 198099915502668

Né(e) le :04/09/1998Lieu de Naissance :UKRAINEPays de Naissance :UKRAINEDépartement de Naissance :99

Departement de Naissance . 99

Nationalité : UKRAINIENNE

Adresse: 6 rue ALEXANDRE DUMAS

APT A32

59193 ERQUINGHEM LYS

Adresse mail : ivanhryb@gmail.com

URSSAF DESTINATAIRE DE LA DPAE

URSSAF NORD - PAS-DE-CALAIS

TSA 90500

21037 DIJON CEDEX 9

TYPE DE CONTRAT

Date et heure d'embauche : 24/10/2022 09:30

Contrat à durée déterminée

Nombre de jours de la période d'essai : 45

Date fin de contrat : 29/08/2023

durée minimale du contrat (en jours) :

Motif du CDD : Autre Contrat particulier : Apprenti

Niveau de diplôme préparé : Bac + 3 ou Bac + 4 Salaire prévu à l'embauche : 923.42 € par : MOIS

DURÉE DU TRAVAIL

Temps plein

Durée (en heures) :35 H 00 mn période:Hebdomadaire

Salarié non rémunéré en fonction du nombre d'heures : Non

Périodicité du paiement : déterminée en fonction de la période d'emploi

Page 1/2

CONVENTION COLLECTIVE APPLICABLE			
Bureau d'études techniques, cabinets d'ingénieur-conseils et des sociétés de conseils (BET, Syntec)			
EMPLOI			
Développeur web en apprentissage	;		
STATUT			
Employé			
Article 36 : Non			
CLASSIFICATION DU SALARIÉ			
CLASSII ICATION DO CALANIE			
Niveau :1	Échelon :1	Groupe :	
Position:	Catégorie :	Technicité :	
Degré :	Coefficient :220		
Personnel roulant : Non		Famille :	
PARTICULARITÉS			
Taux accident du travail : 0.77 % - CRED-BAIL MOB.& IMMOB/CAB.JURID.& OFF.PUB.MINIS/CAB.CPTAB/ETUD.INFORM.			
Salarié domicilié fiscalement à l'étranger : Non			
EXONERATIONS			
Contrat particulier :		Apprenti	
Autres exonérations :			
Taux d'exonération :		0	
ORGANISMES SOCIAUX OBLIGATOIRES			
Retraite complémentaire :			
15 - Humanis Retraite Agirc-Arrco			
Prévoyance :			
41 - ALAN DELEGATAIRE DLG - PREVOYANCE			
Frais soins santé :			
45 - ALAN SOINS SANTE			
MEDECINE DU TRAVAIL			
POLE SANTE AU TRAVAIL - ANTENNE NORD			
F-:- I- 20/40/2020) Davidadio		
Fait le 28/10/2022	à Roubaix		
Signature du salarié :	<	T	
	7	4	
	//		
Signature de l'employeur :			

Certificat établi le 23/10/2022 17:17 par internet pour le Urssaf service Tese Paris

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.